

La République du Centre, 5 avril 2020

POLITIQUE ■ Guillaume Peltier pointe des urgences à prendre en compte

Créer un état de catastrophe sanitaire

Le député (LR) du Loir-et-Cher et président du groupe de l'Union de la droite et du centre au conseil régional du Centre-Val de Loire, fait des propositions pour faire face à la crise.

Député du Loir-et-Cher, numéro deux du parti Les Républicains et président du groupe de l'Union de la droite et du centre au conseil régional du Centre-Val de Loire, Guillaume Peltier pointe des urgences dans la situation actuelle et apporte des réponses, dont certaines devraient faire prochainement l'objet de propositions de loi.

C'est le cas du projet de « reconnaissance d'état de catastrophe sanitaire » qui sur le modèle de l'état de catastrophe naturelle, déclencherait des interventions des banques et assurances en faveur des entreprises, « pour un petit restaurateur privé d'activité en raison du Covid-19 », donne pour exemple Guillaume Peltier.



ASSEMBLÉE. Guillaume Peltier, député, souhaite déposer une proposition de loi, *voir ci-dessous*

L'idée semble faire son chemin puisque le sénateur (PS) du Loiret Jean-Pierre Sasur, à son tour, a posé une question écrite au ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, dans laquelle il attir

re son attention sur l'intérêt « d'élargir les cas de mise en œuvre du régime des assurances pour catastrophes naturelles aux risques liés aux pandémies ».

Par ailleurs, le député

aimerait qu'il soit donné la possibilité aux citoyens d'offrir des jours de congé ou de RTT aux personnels soignants, qui auront besoin de repos après « la guerre » contre le coronavirus.

Tous bénévoles en Sologne

Pour répondre à l'urgence sociale, en lien avec Constance de Félicy, maire de La Forté-Saint-Aubin et Jeanmy Lergoum, maire de Romorantin, Guillaume Peltier tente aussi de constituer une réserve civique sur le territoire de la Sologne.

Les trois élus appellent les volontaires à rejoindre l'association Tous bénévoles en Sologne (*contact : Aiselle Dumortier, présidente, au 06.71.05.84.24*). Ces volontaires pouraient, par exemple, prêter main-forte à l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) pour la livraison des repas à domicile. ■